Nomenclature des catégories socioprofessionnelles pour les candidatures

(n° CSP à renseigner sur le Cerfa de déclaration)

Code CSP	*64 rubriques*	*9 familles*
01	agriculteurs - propriétaires exploitants	*professions*
02	salariés agricoles	*agricoles*
03	marins (patrons)	
04	marins (salariés)	
05	industriels - chefs d'entreprise	*professions*
06	administrateurs de sociétés	*industrielles*
07	agents d'affaires	*et*
08	agents immobiliers	*commerciales*
09	commerçants	
10	artisans	
11	entrepreneurs en bâtiment	
12	propriétaires	
13	ingénieurs	*salariés*
14	agents techniques et techniciens	*du*
15	contremaîtres	*privé*
16	représentants de commerce	
17	agents d'assurance	
18	cadres supérieurs (privé)	
19	autres cadres (privé)	
20	employés (secteur privé)	
21	ouvriers (privé)	
22	assistantes sociales	
23	salariés du secteur médical	
24	médecins	*professions*
25	chirurgiens	*libérales*
26	dentistes	
27	vétérinaires	
28	pharmaciens	
29	avocats	
30	notaires	
31	huissiers	
32	conseillers juridiques	
33	agents généraux d'assurance	
34	experts comptables	
35	ingénieurs conseils	
36	architectes	
37	journalistes et autres medias	
38	hommes de lettres et artistes	
39	autres professions libérales	
40	étudiants	*professions*
41	professeurs de faculté	*de*
42	professeurs du secondaire et technique	*l'enseignement*
43	enseignants 1er degré - directeurs d'école	
44	professions rattachées à l'enseignement	
45	magistrats	*fonctionnaires*
46	grands corps de l'État	*(moins les*
47	fonctionnaires catégorie A	*enseignants)*
48	fonctionnaires catégorie B	
49	fonctionnaires catégorie C	

50	cadres supérieurs (entreprises publiques)	*personnels des entreprises publiques*
51	cadres (entreprises publiques)	
52	employés (autres entreprises publiques)	
53	agents subalternes (entreprises publiques)	
54	permanents politiques	*divers*
55	ministres du culte	
56	autres professions	
57	sans profession déclarée	
58	retraités agricoles	*retraités*
59	retraités artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
60	retraités des professions libérales	
61	retraités salariés privés	
62	retraités de l'enseignement	
63	retraités de la fonction publique (moins l'enseignement)	
64	retraités des entreprises publiques	
65	autres retraités	